

ATTESTATION D’AFFILIATION A LA LIGUE DE L’ENSEIGNEMENT - SACEM -

La Ligue de l’enseignement de la Creuse atteste que l’association _____
_____ identifiée sous le numéro d’affiliation
_____023 _____ est affiliée à la Ligue de l’enseignement **01/09/2025 au 31/08/2026.**

Conformément aux protocoles d’accord entre la SACEM et la Ligue de l’enseignement, la structure bénéficie d’une réduction sur les droits d’auteurs :

- de 12.5% pour les manifestations occasionnelles
- de 12% pour la gestion de salles de spectacles et de cinéma
- de 9,5% pour l’organisation de festivals

Ces réductions sont soumises au respect des règles générales de la Sacem. Ces réductions sont cumulables avec la réduction de 20% accordée en cas de déclaration préalable. Il existe par ailleurs de nombreux forfaits payables d’avance. Consultez la page dédiée aux droits d’auteurs sur notre site [« Spectacle vivant »](#).

Fait le _____ à _____

Tampon/Signature de la Fédération

Pour obtenir une autorisation et bénéficier des réductions

- Rendez-vous sur : <https://clients.sacem.fr/>
- Choisissez le type d’autorisation, puis cliquez sur « obtenir cette autorisation en ligne »
- Vous pouvez :
 - vous connecter avec votre espace client si vous en possédez,
 - créer un espace client si vous êtes déjà client de la SACEM mais que vous n’avez pas de compte en ligne. Dans ce cas, vous devrez fournir un identifiant fourni par la SACEM, sur les courriers ou les factures que vous avez reçus ou à défaut votre numéro siret.
 - créer un compte comme nouveau client à partir du numéro de siret de l’association ou en sélectionnant « vous êtes une association sans siret ». Après avoir renseigné vos coordonnées, indiquez que vous êtes « une association membre d’une fédération signataire d’un protocole d’accord avec la SACEM » et sélectionnez dans la liste déroulante « LFEFP- la Ligue de l’enseignement ». Renseignez la date d’adhésion (indiquée ci-dessus).
- Transmettez ensuite cette attestation à la SACEM par voie postale à votre délégation.